



INFO LUTTES

N°38

Montreuil, le 12 janvier 2020

ÂGE PIPEAU, RETRAIT ILLICO !

Hier, samedi 11 janvier 2020, le Premier ministre a adressé un courrier aux organisations syndicales et patronales suite aux rencontres du 10 janvier sur le financement des retraites.



Paris, Théâtre Traversière, le 11.01.20.
Concert de soutien avec Yvan Le Bolloc'h.

▶ JE FERAI CE QUE JE VOUDRAI !

Le Premier ministre confirme dans son courrier la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre un système de retraite par points et surtout l'impérieuse nécessité de maintenir son équilibre financier.

Nous sommes bien face à une réforme budgétaire !

Pour cela, il intime l'ordre aux « partenaires sociaux » de se mettre d'accord pour trouver des « mesures permettant d'atteindre l'équilibre financier en 2027 » avant la fin du mois d'avril. Mesures qui « ne devront entraîner ni baisse des pensions [...], ni hausse du coût du travail » !

Si, d'ici la fin avril, les organisations syndicales et patronales ne trouvent pas d'accord, le Gouvernement légifèrera par ordonnance pour prendre « toutes mesures permettant d'assurer l'équilibre du système d'ici 2027 ».

Alors que l'on sait que le débat sur l'âge pivot n'est que de l'enfumage, dans le but d'obtenir l'adhésion de certains syndicats, le Gouvernement maintient le cap dans ce domaine.

En résumé, soit vous trouvez un accord pour allonger la durée de cotisation et donc reculer l'âge de départ en retraite, soit je légifère et j'instaure de nouveau un pivot. CFDT et UNSA n'ont rien gagné : l'âge pivot n'est pas retiré de la réforme.

En fixant des objectifs d'économie aux partenaires sociaux, il refait le coup de la négociation sur l'assurance chômage, autrement dit, « je fais ce que je veux ! »

L'heure est à la poursuite et à l'élargissement de la mobilisation pour obtenir le retrait du projet du Gouvernement.



PROJET DE LOI, QUELQUES POINTS D'ANALYSE

Retraite à taux plein

Pour avoir une pension « à taux plein », il faudra avoir cotisé 43 ans minimum et avoir atteint un âge d'équilibre (?).

La durée de cotisation et l'âge d'équilibre vont être augmentés en même temps que l'espérance de vie augmentera. **A chaque gain d'espérance de vie de 3 mois, il faudra donc travailler 2 mois de plus.**

Ceux qui n'auront pas cotisé suffisamment longtemps et n'auront pas atteint l'âge d'équilibre, verront leurs pensions diminuer.

Conclusion : il est impossible de savoir à quel âge il sera réellement possible de partir à la retraite, avec tous nos droits. S'agissant du montant des pensions, impossible de le calculer actuellement puisque le gouvernement a choisi de ne pas fixer la valeur du point et de renvoyer cela à plus tard.

Diminution des pensions

Le Gouvernement verrouille les dépenses dévolues au financement de nos retraites à leur niveau actuel, c'est-à-dire 14 % de PIB. Or, le nombre de personnes partant à la retraite va augmenter dans les prochaines années. Pour être clair, **le Gouvernement nous contraint à payer plus de pensions avec la même somme qu'aujourd'hui.** Tout le monde aura compris que mathématiquement, le niveau des pensions baissera, c'est le calcul de ce Gouvernement.

De plus, les pensions dépendraient d'un calcul sur l'ensemble de la carrière et plus sur les 25 meilleures années (dans le privé) ou les 6 derniers mois (dans le public), comme c'est le cas avec le système actuel. Ainsi, toutes les périodes de galère impacteraient le montant des pensions de retraite.

Le projet de loi va amenuiser les chances pour les salariés de partir en pleine forme à la retraite.

Le Gouvernement refuse d'améliorer la reconnaissance de la pénibilité. Au contraire : en 2017, il a supprimé certains critères de pénibilité dans le privé.

Ce projet de réforme met fin aux dispositions plus favorables de prise en compte de la pénibilité dans la fonction publique (départs anticipés) et transpose le compte pénibilité dans tous les secteurs professionnels.

Pourtant, quoi de plus normal que de permettre à celles et ceux qui sont abimé-e-s par le travail de partir plus tôt en retraite !

Pour rappel, un ouvrier a une espérance de vie inférieure de 6,5 années à celle d'un cadre. Le travail de nuit réduit l'espérance de vie de 5 à 7 ans.

En 2018, l'espérance de vie en bonne santé est de 63,4 ans pour les hommes et 64,5 ans pour les femmes, 5 mois de moins qu'en 2017 !



Bourgoin-Jallieu
le 11.01.20.
Manifestation
aux flambeaux
et interpellation
du maire.



13 JANVIER, LES CHEMINOTS MAINTIENNENT LA PRESSION !

Après Les annonces faites par le Gouvernement, les cheminots ont décidés à juste titre de continuer de lutter et ont déjà arrêtés de nombreuses actions, dès le 13 janvier, dont :

Béziers : distribution de tracts dans les Lycées, tenu d'un stand intersyndical à l'université et au restaurant universitaire.

Tarbes : distribution de tracts place Verdun.

Pau : rassemblement avec les UD 64 et 65 à l'initiative des syndicats de Pau, Puyoo et des Hautes-Pyrénées, comité d'accueil à Macron place Clemenceau à 18h.



Dijon : remise d'une carte de vœux des cheminots grévistes, portant nos revendications, au directeur de région.

Technicentre maintenance et TSSE de Villeneuve Saint-Georges : le matin, barrage filtrant avec distribution de tracts et appel aux dons.

Clermont-Ferrand : piquets de grève et action dans la zone industrielle en soutien aux salariés d'une crèche inter-entreprises.

LES INITIATIVES INTERPROFESSIONNELLES DU 14.01.2020 (liste non exhaustive)

- UD 01** Peronnas, 10h00-14h00 : rassemblement devant le MEDEF.
- UD 03** Montluçon, 10h30 : manifestation interdépartementale (03, 23) de soutien à Laurent Indruziak.
- UD 04** Manosque, 18h00 : retraite aux flambeaux.
- UD 05** Gap, 14h00 : manifestation.
- UD 06** Nice, 10h00 : rassemblement place mécnat.
- UD 08** Charleville-Mézière, 13h00 : manifestation place Ducale.
- UD 09** Saint-Girons, 14h00 : rassemblement et manifestation devant la mairie.
- UD 10** Troyes, 11h30 : manifestation devant la mairie de La Chapelle-Saint-Luc.
- UD 11** Carcassonne, 14h30 : manifestation au portail des Jacobins.
- UD 17** Saintes, Rochefort et Laroche, 10h30 : manifestation.
- UD 18** Bourges, 18h00 : manifestation.

UD 19 Tullés, 10h30 : manifestation devant la gare.

UD 22 Saint-Brieuc : tractage le matin et rassemblement à 13h30 Place de la Liberté.

UD 23 Guéret, 17h30 : rassemblement des enseignants devant la DASEN.

UD 24 Périgueux, 10h00 : manifestation.

Bergerac et Sarlat, 15h00 : manifestation.

UD 25 Besançon : manifestation.

UD 26 Montélimar, Romans et Valence : manifestation.

UD 29 Langolvas, 10h00 : temps fort dans le cadre de la venue du secrétaire d'État aux Transports.

Quimperlé, 10h30 : rassemblement rond-point Kervidanou.

Brest, Carhaix, Morlaix, Quimper, 10h00 : rassemblements.

UD 31 Toulouse, 10h00 : manifestation dans le quartier Saint-Cyprien.

Muret, 18h00 : rassemblement à la sous-préfecture.

UD 32 Auch, 10h00 : manifestation à la Pate d'oie.

UD 33 Bordeaux : rassemblement place de la République.

UD 34 Montpellier, 10h30 : rassemblement place Zeux.

UD 35 Rennes, 11h00 : rassemblement esplanade Charles de Gaulle.

Fougères, 17h30 : rassemblement place Aristide Briand.

UD 36 Chateauroux : manifestation.

UD 37 Tours, 10h00 : manifestation et actions devant le MEDEF et la préfecture.

UD 38 Grenoble, 10h00 : manifestation à la gare.

UD 40 Pau : rassemblement pour la venue de Macron.

UD 41 Romorantin, 10h30 : rassemblement place de la Paix.

Blois, 14h00 : manifestation vers l'hôpital.

Vendôme, 17h00 : retraite aux flambeaux.

UD 42 Roanne : manifestation.

Saint-Étienne : manifestation.

UD 44 Nantes, 10h30 : manifestation au Miroir d'eau.

UD 47 Agen, 14h00 : manifestation place de la Presse.



Calais le 11.01.20.



- UD 48** Marmande, 14h30 : manifestation esplanade de Maré.
- UD 51** Mende, 11h00 : manifestation place Urbain V.
- UD 54** Chalons et Reims, 10h00 : manifestation aux maisons des syndicats.
- UD 55** Pont-à-Mousson : rassemblement le **matin** à l'hôpital pour les vœux de la présidente.
- UD 56** Bar-le-Duc, 14h00 : manifestation à la gare.
- UD 57** Lorient, 10h00 : manifestation cours de Chazelle.
- UD 58** Metz, 14h00 : manifestation devant la gare.
- UD 59** Nevers, 14h30 : manifestation au départ de la rue Henri Bouquillard.
- UD 61** Valenciennes, 10h00 : manifestation place d'Armes.
- UD 62** Lille, 14h30 : manifestation régionale (avec UD 62), départ porte de Paris.
- UD 63** Dunkerque, 15h00 : manifestation.
- UD 64** Alençon, 13h00 : manifestation.
- UD 65** Flers, 17h00 : manifestation.
- UD 66** Tarbes, 10h00 : manifestation suivi d'un pique-nique et d'une AG.
- UD 67** Perpignan, 10h30 : manifestation.
- UD 68** Lyon, 11h30 : manifestation au départ de Jean Jaurès vers l'Hôtel de Région.
- UD 69** Le Mans, 4h45, 7h00 et 13h30 : piquet de grève Renault, puis distribution de tracts au Carrefour Market la Pointe, puis rassemblement convivial à la maison des syndicats.

- UD 70** Chambéry, 14h00 : manifestation devant le Palais de Justice.
- UD 71** Annecy, 14h00 : manifestation devant la préfecture.
- UD 72** Niort, 11h00 : manifestation.
- UD 73** Abbeville, 10h00 : manifestation.
- UD 74** Albi et Castres, 14h30 : manifestations.
- UD 75** Montauban, 14h00 : distribution de tracts, débat et action solidarité (don de sang devant l'EFS).
- UD 76** Toulon, 10h30 : manifestation place de la Liberté.
- UD 77** La Roche-syr-Yon, 14h00 : manifestation place de la Vendée.
- UD 78** Limoges : manifestation carrefour Tourny.
- UD 79** Epinal, 14h00 : manifestation place Hoche.
- UD 80** Belfort, 10h00 : manifestation Maison du peuple.



► SOUTENIR ET ÉLARGIR

La Confédération générale du travail a sorti deux supports (badges et autocollants) afin d'aller à la rencontre de la population, pour provoquer la discussion à l'appui des expressions CGT, solliciter la solidarité financière auprès des citoyens, mais aussi favoriser l'implication des salariés dans les grèves et les manifestations organisées sur le territoire et rendre visible le soutien exprimé depuis le début du conflit.

Créons les conditions d'initiatives dynamiques dans les lieux publics pour aller au débat.

L'opinion publique soutient globalement la bataille que nous menons.

Continuons de convaincre autour de nous !



► L'INFO EN PLUS

La Fédération CGT des cheminots a produit une [expression en direction de la jeunesse \(collèges, lycées, universités\)](#) qui sera diffusée dès lundi 13 janvier 2020 au matin.

Cette démarche appelle à être étendue au niveau interprofessionnel.

Pour être plus fort, adhérez à la CGT !

